

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

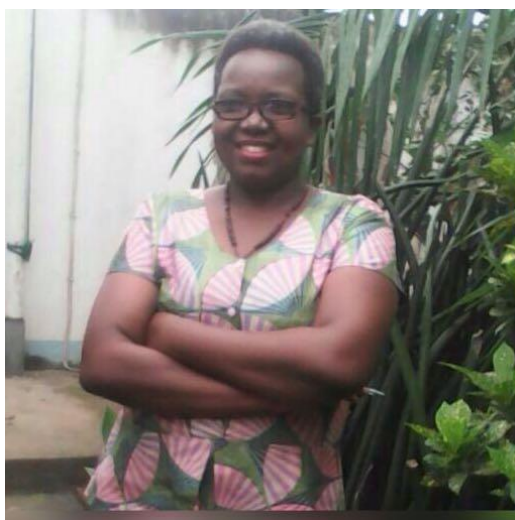
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Rapport mensuel « ITEKA N'IJAMBO » de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

avril 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, Trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 30 avril 2017, au moins 421 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>O. INTRODUCTION</i>	5
<i>I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	7
<i>I.1. DES CAS D'ALLEGATIONS ET DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	7
<i>I.2. DES CAS D'ARRESTATIONS ET ENLEVEMENTS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES</i>	8
<i>I.3. DES CAS DE TORTURE, TRAITEMENTS INHUMAINS OU DEGRADANTS</i>	9
<i>I.4. DES CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DE DETENTIONS ILLEGALES</i>	12
<i>I.5. DROIT A L'EDUCATION</i>	18
<i>I.6. DROIT A LA SANTE</i>	19
<i>I.7. DROIT A LA PROPRIETE</i>	20
<i>I.8. DROIT A UNE JUSTICE EQUITABLE</i>	20
<i>I.9. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	21
<i>II. DES FAITS SECURITAIRES</i>	21
<i>II.1. LE PHENOMENE DE CADAVRES</i>	21
<i>II.2. ATTAQUE ARMEE</i>	23
<i>II.3. D'AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	24
<i>III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	33

SIGLES ET ABREVIATIONS

API : Appui pour la Protection des Institutions

AT : Agent de Transmission

CDS : Centre de Santé

CECAD : Caisse d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement

CHUK : Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

CNI : Carte Nationale d'Identité

CNPK : Centre Neuro Psychiatrique de Kamenge

CNTB : Commission Nationale des Terres et autres Biens

CPI : Cour Pénale Internationale

CPP : Code de procédure Pénal

CVR : Commission Vérité et Réconciliation

DAF : Directeur Administratif et Financier

DPAE : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage

EAC: East African Community

ECOFO: Ecole Fondamentale

ECOSAT : Encadrement des Constructions Sociales et Aménagement des Terrains

ENS : Ecole Normale Supérieure

EP : Ecole Primaire

FAB : Forces Armées du Burundi

FDN : Force de Défense Nationale

FNL : Front National de Libération

FOCODE : Forum pour la Conscience et le Développement

FRODEBU : Front pour la Démocratie du Burundi

IPA : Institut Pédagogique Appliquée

ISABU : Institut des Sciences Agronomiques du Burundi

MSD : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

ODHs : Observateurs des Droits Humains

ONG : *Organisation Non Gouvernementale*

OPJ: *Officier de Police Judiciaire*

PAM : *Programme Alimentaire Mondial*

PBA : *Participation à des Bandes Armées*

PJ : *Police Judiciaire*

RDC : *République Démocratique du Congo*

SNR: *Service National de Renseignement*

SOSUMO : *Société Sucrière du Moso*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

UA : *Union Africaine*

UB : *Université du Burundi*

UE : *Union Européenne*

UPD : *Union pour la paix et la démocratie*

UPRONA : *Union pour le Progrès National*

VBG : *Violence Basée sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 17 personnes tuées, 16 portées disparues, 23 torturées, 301 arrêtées arbitrairement, 20 blessées et 4 personnes été victimes des VBG.

Des policiers, des agents du SNR, des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations de droits humains.

Le phénomène de cadavres est relevé dans ce rapport. Au moins 10 cadavres ont été enregistrés par la Ligue Iteka au cours de cette période couverte par ce rapport.

Ce rapport relève des cas d'arrestations arbitraires et de tortures dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des membres des partis politiques de l'opposition, des prisonniers et des habitants des zones dites contestataires du troisième mandat ont été encore et toujours une cible privilégiée de la répression organisée par le régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des militaires ex-FAB ont été aussi victimes de répression au cours de cette période du rapport avec 2 militaires torturés et 4 arrêtés. Un policier a été tué et 3 autres blessés.

Le rapport dénonce une justice de deux poids deux mesures qui frappe fort les opposants politiques du CNDD-FDD au moment où elle tourne le dos en faveur des proches de ce pouvoir.

Le phénomène de justice populaire est aussi relevé dans ce rapport.

Ce rapport s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Il revient sur le droit à l'éducation et le droit à la santé qui sont menacés au Burundi suite à la crise qui secoue le pays. Des burundais continuent à fuir le pays suite aux actes d'intimidation faits par des Imbonerakure à destination des pays limitrophes.

Le contexte sécuritaire se caractérise par des cas d'assassinats, d'arrestations arbitraires et de tortures, des vols à main armée et la continuité des actes de terrorisme organisés par des jeunes Imbonerakure contre des présumés opposants du pouvoir en place.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit des différents partenaires susceptibles d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

Figure 1 : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI AU MOIS D'AVRIL 2017

PROVINCES	P.TUEES	P.BLESSEES	P. DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES
BUBANZA	1	1	3	0	6
BUJUMBURA MAIRIE	5	8	4	0	56
BUJUMBURA RURAL	3	3	3	0	11
BURURI	1	0	0	0	5
CANKUZO	1	0	0	0	0

CIBITOKE	2	0	0	1	0
GITEGA	0	2	0	0	89
KARUSI	0	0	0	5	3
KAYANZA	0	3	3	5	17
KIRUNDO	0	0	0	1	82
MAKAMBA	1	1	0	8	7
MURAMVYA	0	0	0	0	1
MWARO	1	2	0	0	0
MUYINGA	0	0	0	2	3
NGOZI	1	0	1	1	1
RUMONGE	1	0	0	0	1
RUTANA	0	0	2	0	18
RUYIGI	0	0	0	0	1
TOTAUX	17	20	16	23	301

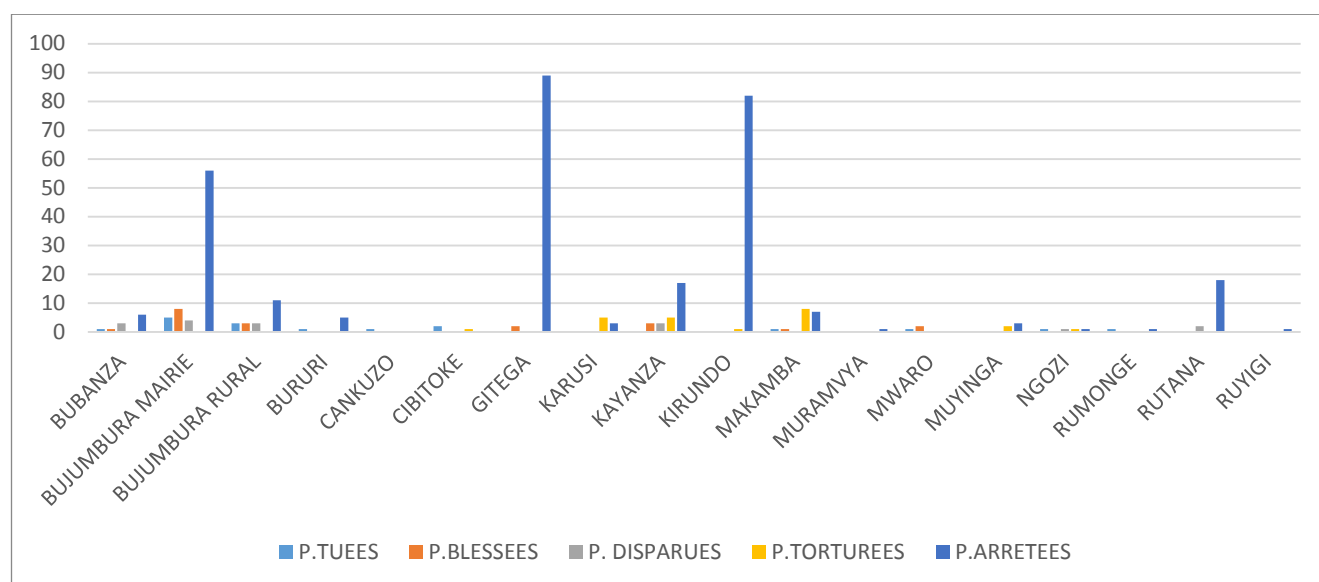
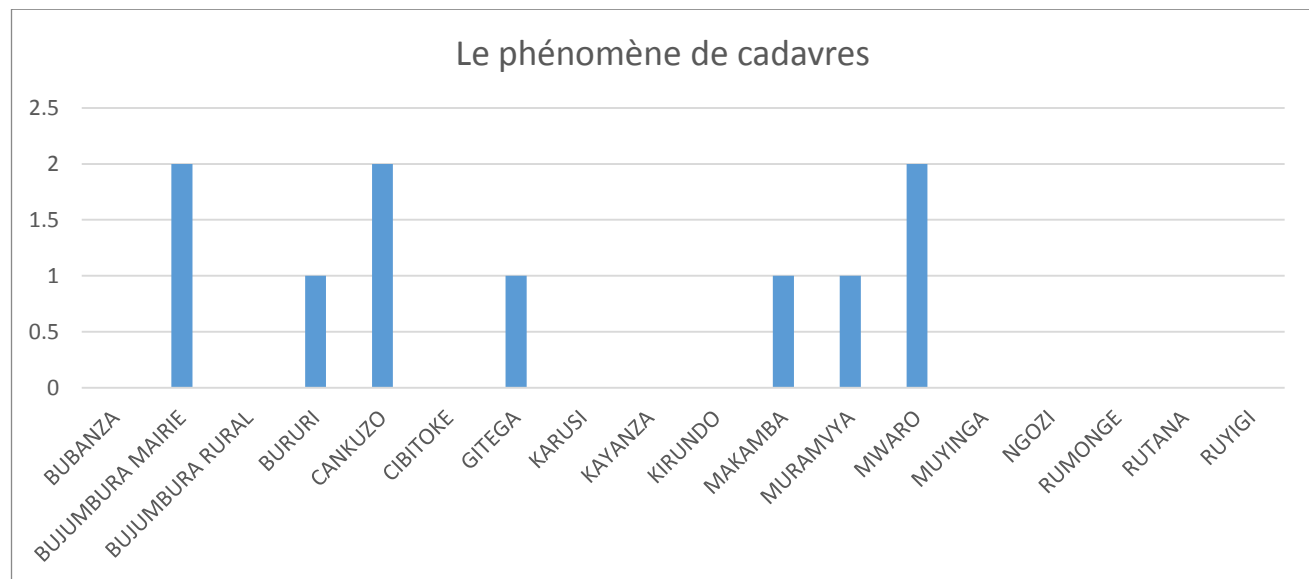


Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES AU MOIS D'AVRIL 2017

PROVINCE	Le phénomène de cadavres
BUBANZA	0
BUJUMBURA MAIRIE	2
BUJUMBURA RURAL	0
BURURI	1
CANKUZO	2
CIBITOKE	0
GITEGA	1
KARUSI	0
KAYANZA	0
KIRUNDO	0

MAKAMBA	1
MURAMVYA	1
MWARO	2
MUYINGA	0
NGOZI	0
RUMONGE	0
RUTANA	0
RUYIGI	0
Total	10



I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES CAS D'ALLEGATIONS ET DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

Une personne tuée en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 22 avril 2017, vers 18 heures, sur la sous colline Nonoka, colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, Jean Claude Bashirahishize, un manifestant contre le 3^{ème} mandat du président Pierre Nkurunziza a été sorti du véhicule et tué fusillé par le Sergent Major Gaspard Nimbona alias Gatoki, un militaire du camp Mujejuru, en même temps chef de poste d'une position situé à l'hôtel Nonoka. Selon notre source sur place, ce Sergent Major Gaspard Nimbona a exécuté l'ordre du commandant du camp Mujejuru le Major Marius Gahomera alias Gakoryo.

Une personne tuée en commune Marangara, province Ngozi

En date du 14 avril 2017, un jeune homme du nom de Ndacayisaba, âgé de 17 ans, résidant de la colline Musama, commune Marangara, province Ngozi, a été tué par des jeunes Imbonerakure dirigés par le chef de colline Musama, Abraham Ndayisenga. Selon une source sur place, Ndacayisaba et son ami ont été appréhendés par des jeunes Imbonerakure les accusant de vol de régimes de bananes. Au lieu de les conduire à la police, ils les ont sérieusement passés à tabac. Les proches des victimes selon la même source ont demandé que les présumés voleurs soient présentés au chef de colline. Une fois arrivés chez ce dernier, les deux victimes n'ont pas eu de répit. Le jeune qui avait été appréhendé en compagnie de

Ndacayisaba a pu être relâché se trouvant dans un état critique. Quelques heures après, Ndacayisaba est mort des suites de tortures et le chef de colline Abraham Ndayisenga a caché son corps avant de dire aux parents du défunt que le leur a été relâché et s'est exilé au Rwanda. Au bout des recherches infructueuses, le corps sans vie de Ndacayisaba a été retrouvé le 17 avril 2017 par la police.

Deux personnes tuées en Mairie de Bujumbura

En date du 12 avril 2017, deux personnes ont été abattues par des policiers en patrouille aux quartiers Kibenga et Buterere en Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, ces personnes tuées, ont été accusées par la police d'appartenir à un groupe de bandits qui dépouillent les gens de leurs biens en utilisant des machettes.

1.2. DES CAS D'ARRESTATIONS ET ENLEVEMENTS SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES

Un étudiant enlevé puis porté disparu en zone urbaine de Buyenzi en Mairie de Bujumbura

En date du 20 avril 2017, Egide Nimenya, délégué des étudiants de deuxième année en Psychologie à l'UB, a été kidnappé par des gens inconnus. Les sources sur place disent qu'un groupe de personnes à bord d'un véhicule ont intercepté l'étudiant Egide Nimenya au moment où il arrivait tout près de l'hôpital Prince Régent Charles dans la zone urbaine de Buyenzi. Les mêmes sources ajoutent que la plaque d'immatriculation de ce véhicule n'a pas été identifiée. Egide Nimenya a été conduit vers une destination inconnue.

Trois personnes enlevées puis portées disparues en Mairie de Bujumbura

En date du 20 avril 2017, Oscar Ntasano, patron de « NONARA Beach Hôtel » est porté disparu ainsi que ces deux employés Thierry Ngendabanka et Remy Nsabumuremyi. Sa famille indique qu'Oscar Ntasano a répondu à un appel téléphonique quand il était à la maison. Nos sources ajoutent que celui qui l'a appelé lui disait qu'il voulait louer une partie de son hôtel « NONARA Beach ». Parti à son bureau dans le but de rencontrer cette personne, il n'est plus revenu, précisent ces mêmes sources. Les membres de sa famille ont cherché dans tous les cachots sans succès. Les voisins, famille et amis se disent inquiets de sa disparition car, ajoutent-ils, il y a un certain temps que s'observait un climat de mésentente entre Oscar Ntasano et certaines autorités de Bujumbura. Cette mésentente résiderait dans le fait que son hôtel est loué par des observateurs des Nations Unies, ce qui n'était pas apprécié par les autorités de Bujumbura. Sa famille tout comme les voisins demandent à la police de l'aider à retrouver le leur.

Une personne enlevée puis portée disparue en commune et province Ngozi

En date du 8 avril 2017, Pacifique Birikumana, chauffeur à l'évêché de Ngozi, a été enlevé par des agents du SNR à Ngozi. Les membres de sa famille craignent qu'il soit déjà mort car il n'y a aucune trace de lui dans toutes les prisons et cachots de la province. L'information émanant de sa famille nous fait savoir que Pacifique Birikumana a été kidnappé par les éléments du SNR dans un cabaret tout près de la prison centrale de Ngozi dans le quartier de Kinyami. Après avoir répondu à un appel téléphonique, il est parti et on ne l'a plus revu. Sa famille avait reçu une information leur indiquant qu'il aurait échappé aux agents du SNR. Mais c'est après deux semaines que son téléphone a sonné et décroché par un agent du SNR. Ce dernier leur a dit qu'ils ne doivent rien demander en rapport avec Pacifique Birikumana. Les responsables du SNR à Ngozi ont indiqué qu'ils ne sont pas au courant de cette disparition.

Deux personnes enlevées puis portées disparues en commune Bukemba, province Rutana

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 avril 2017 indique que Ferdinand Vyimana, alias Setu, âgé de 33 ans, résidant au quartier Gihosha-rural, en Mairie de Bujumbura, membre du parti MSD et son ami prénommé Ernest, membre du parti FNL, ont été enlevés en date du 23 mars 2017 par des gens du SNR en province Rutana. Selon des sources sur place, ces deux personnes se sont rendues à la SOSUMO en commune Bukemba pour un rendez-vous que Ferdinand Vyimana avait avec le DAF de la SOSUMO concernant des fournitures, en date du 23 mars 2017. Les mêmes sources ajoutent que Ferdinand Vyimana avait déjà reçu des menaces de mort extrêmement grave.

Une personne enlevée puis portée disparue en commune Muhanga, province Kayanza

En date du 6 avril 2017, en commune Muhanga, le nommé Ngabirano Bosco, de la colline Gatozo, commune Muhanga, province Kayanza, a été enlevé par les agents du SNR, au cachot de la commune où il venait de passer 3 jours, accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il avait fui la localité et il venait de rentrer.

Un pasteur enlevé puis porté disparu en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2017 indique qu'en date du 30 mars 2017, au village de paix, en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un pasteur du nom de Javye de l'église « Holy temple » située à la 16^{ème} avenue au village de la paix et en même temps déclarant au port de Bujumbura, a été enlevé par des agents du SNR. Selon nos sources, la famille a cherché partout en vain.

Une personne arrêtée puis portée disparue en commune et province Bubanza

En date du 4 avril 2017, vers 12 heures, sur la colline et zone Mitakataka, commune et province Bubanza, Juvent Ntarugera¹, originaire de la commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural a été arrêté par la police puis conduit au cachot du commissariat de police en province Bubanza. Selon nos sources, le mobile de son arrestation serait la participation à des groupes armés qui seraient en RDC. Vers le soir du même jour, les agents du SNR en provenance de Bujumbura l'ont conduit vers un lieu inconnu, selon les mêmes sources.

Deux personnes enlevées puis portées disparues en commune Gihanga, province Bubanza

Dans la nuit du 7 avril 2017, des hommes armés ont mené une attaque au village VI, en commune Gihanga, province Bubanza. Selon nos sources, 4 personnes ont été enlevées par ces hommes et les ont conduits vers la forêt de Rukoko. Selon les mêmes sources, 2 parmi elles enlevées ont échappés à ces hommes armés en date du 8 avril 2017.

Deux personnes torturées puis portées disparues en province Kayanza

L'information parvenue à notre rédaction indique qu'en date du 31 mars 2017, le prénommé Claude, de la colline Karinzi, commune Gahombo, province Kayanza, a été tabassé par un Imbonerakure du nom de Juma, qui l'a accusé d'être un voleur.

En date du 6 avril 2017, le nommé Nkore de la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, a été tabassé par un Imbonerakure, qui l'a accusé d'être un voleur.

¹ Juvent Ntarugera a été retrouvé et libéré

La même source indique que la police a refusé d'admettre les deux victimes au cachot suite à leur état critique. Les Imbonerakure les ont par la suite conduits vers une destination inconnue.

1.3.DES CAS DE TORTURE, TRAITEMENTS INHUMAINS OU DEGRADANTS

Un ex-FAB arrêté et torturé en province Muyinga

En date du 18 avril 2017, Dieudonné Kwizera qui fût employé de la CECAD et ex-FAB a été arrêté par le responsable du SNR à Muyinga Gérard Ndayisenga à son domicile sis au quartier Mukoni dans la ville de Muyinga. Selon notre source, des policiers et des Imbonerakure ont procédé à une fouille perquisition à son domicile qui n'a rien donné de compromettant. La famille craint pour sa sécurité compte tenu des corps sans vie qui sont retrouvés ici et là dans cette province. Nos sources disent que Dieudonné Kwizera a été torturé par le responsable du SNR à Muyinga du nom de Gérard Ndeyisenga. Il serait accusé d'avoir déplacé ceux qui ont attaqué le camp de Mukoni fin Janvier 2017. Les mêmes sources ajoutent que le responsable du SNR à Muyinga a également saisi son véhicule et sa moto qui étaient à son domicile. Ses amis et sa famille demandent qu'il ne soit tué comme c'est le cas pour la plupart des gens arrêtés par le chef du SNR Gérard Ndayisenga.

Deux membres du FNL aile d'Agathon Rwaswa, arrêtés et torturés en province Makamba

En date du 19 avril 2017, Serges Nyandwi, membre du FNL, aile d'Agathon Rwaswa, a été arrêté et torturé par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD sur la colline Kibimba, commune Mabanda, province Makamba. Alors qu'il se rendait à Nyakazi, en commune Kibago, ces derniers ont volé tout ce qui était sur lui, son téléphone et son argent. Parmi les Imbonerakure de cette colline, un prénommé Ezéchiel a été identifié.

En date du 20 avril 2017, Charles Niyomukiza, un autre membre du FNL, aile d'Agathon Rwaswa et originaire de la colline Nyakazi, a été arrêté et torturé par des Imbonerakure sous les ordres du président du conseil communal de Kibago prénommé Jeledi. Charles Niyomukiza était venu de la Tanzanie pour un séjour de travail. Il a été accusé d'avoir passé un long moment d'absence dans cette localité. Tous ont été relâchés après avoir été tabassés.

Des commerçants ambulants torturés en province Makamba

En date du 20 avril 2017, Gad Niyukuri a tabassé des jeunes vendeurs ambulants et les a dépouillés de ces marchandises sur la colline Kanzege, commune et province Makamba.

Dans la même commune, en date du 22 avril 2017, Gad Niyukuri et des jeunes Imbonerakure ont battu des commerçants au chef-lieu de la province Makamba pour les contraindre à participer dans des travaux communautaires organisé au stade privé du président du sénat, Réverien Ndikuriyo. Toute personne à leur passage a été arrêtée et battue.

Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 17 avril 2017, au secteur Rugeregere, zone et commune Rugombo, le prénommé Jado, chauffeur d'un camion benne a été tabassé par un membre influent du parti CNDD-FDD du nom d'Elias Bizimana en complicité avec des jeunes Imbonerakure. Le chauffeur a été accusé de fouetter un enfant d'Elias qui grimpait sur une benne en vive vitesse.

Une personne torturée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 16 avril 2017, Julien Manirakiza, chef des Imbonerakure, en commune Gatara, province Kayanza, a été battu en zone Mbirizi de la même commune par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir

caché une personne qui s'était disputé avec son épouse. Ce chef des Imbonerakure l'avait incarcéré dans le cachot de la zone pour le mettre à l'abri de ces Imbonerakure. Ils ont été mécontents de cela car ils voulaient le battre pour lui soutirer de l'argent.

Une personne arrêtée et torturée en commune Kibago, province Makamba

En date du 16 avril 2017, en commune Kibago, Juvénal Ndayishimiye, un retraité ex-FAB, âgé de plus de 60 ans, a été tabassé par un policier qui voulait imposer un couvre-feu. Il s'est défendu à l'aide d'une bouteille avant d'être arrêté par le chef de poste de police de la localité. Il est resté menotté au cachot du poste de police de Kibago et le chef de poste est parti avec la clé de la menotte.

Une personne arrêtée et torturée en province Kayanza

En date du 9 avril 2017, vers 18 heures, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, le nommé Kibaya de la colline Karama, commune Kabarore, a été tabassé puis ligotés par des Imbonerakure dans un cabaret avant d'être acheminé au cachot de la police situé au chef-lieu de la commune. Ils l'ont accusé d'outrage au chef de l'Etat pour le seul fait d'avoir dit que ceux qui avaient voté pour le CNDD-FDD avaient mal voté.

Deux personnes torturées en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 10 avril 2017, les nommés Butoyi et Rukara de la colline et zone Rurwiza, commune Nyabikere, province Karusi, ont été torturés et ligotés par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Butoyi et Rukara ont été rançonnés d'une somme de 20 000 fbu avant d'être relâchés. Ils ont été accusés de destruction de l'environnement.

Une personne arrêtée et torturée en commune et province Muyinga

En date du 4 avril 2017, Alexis Nibaruta, ex-militaire et chauffeur au Lycée de Gisanze dans la province Muyinga, a été arrêté puis torturé par Gérard Ndayisenga, le responsable du SNR en province Muyinga. La famille dit qu'il a été conduit au cachot du commissariat de police de cette province. Notre source indique qu'il a été arrêté dans la soirée du 4 avril 2017 sur la colline Muzingi, commune Gashoho, non loin de son poste d'attache, au moment où il allait récupérer son téléphone portable qu'il avait mis sous tension. La même source indique que le responsable du SNR à Muyinga a accusé Alexis Nibaruta de donner des informations sur le Burundi à sa nièce Odette Murekerisoni qui fût élève au Lycée Gisanze, pour le moment en exil au Rwanda. La famille dit qu'Alexis Nibaruta urinait du sang dans le cachot du commissariat où il était détenu avant d'être transféré à l'hôpital de Ngozi après l'intervention des ODHs.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 30 avril 2017, sur la colline Ruhuna, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi, le nommé Ndereyimana a été torturé puis ligoté par des jeunes Imbonerakure Audace Nkurunziza, Innocent Ntirandekura et Barakamfitye, en complicité avec le chef de la colline Ruhuna du nom de Sylvain Ndimurukundo. Le motif est que Ndereyimana avait dénoncé la torture que ces Imbonerakure infligeaient à une personne qui avait été arrêté par ces Imbonerakure l'accusant de vol.

Une personne arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 23 avril 2017, un jeune du nom de Ndayishimiye a été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Ryamukona, commune Kabarore, province Kayanza mais son père qui était avec lui a réussi à s'échapper. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de transporté du café vers Rwanda.

Une personne arrêtée et torturée en province Kayanza

En date du 2 avril 2017, vers 19 heures, un cultivateur du nom d'Albert Nduwayo de la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza, a été tabassé par des policiers qui l'ont ensuite conduit au cachot. Il est accusé d'avoir insulté le représentant du parti CNDD-FDD de cette colline, Epitace Nduwimana.

Cinq personnes torturées en commune et province Makamba

Lors d'une réunion de sécurité qui s'est tenue lundi le 3 avril 2017 sur la colline Buheka, zone Kazirabagena, commune Nyanza lac, province Makamba, le gouverneur de la province de Makamba, Gad Niyukuri et le président du parti CNDD-FDD dans cette province, ont prononcé un discours incitant à l'élimination physique de toute personne qui sera soupçonnée être un rebelle en ces termes : « *Mufashe uwitwa umuroberi, muri babiri canke batatu, ntimuze musubire kuzana ngo muriko mubaha abajejwe umutekano, camubagirwako ntagusubira kubanza guturira igitoro mubaha umunyenga.* » (Si vous attrapez une personne soupçonnée de rebelle, étant deux ou trois, ne pensez plus de la ramener aux corps de sécurité, éliminez-la directement sans toutefois gaspiller du carburant). C'est après ce discours qu'un certain Shumbusha a été arrêté en date du 3 avril 2017.

En date du 3 et du 5 avril 2017, Mrusho Bigirimana, chef des Imbonerakure en commune et province Makamba a torturé 5 personnes ressortissantes des provinces de Rutana et Muramvya, qui les a accusés de ne pas être natifs de la province. La scène s'est déroulée en présence du chef de quartier Makamba II sans être inquiété.

Selon une source sur place, un discours incitant à la haine a été aussi prononcé en commune Nyanza-lac de la province Makamba, en date du 7 avril 2017 par Révérien Ndikuriyo, Président du Sénat, en ces termes : « *...toute personne errant dans les palmerais de Nyanza-Lac doit être arrêtée et trouver son sort discrètement.....* ».

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 7 avril 2017, un jeune prénommé Gédéon a été tabassé par le chef de poste de police à Buhiga prénommé Gilbert. Selon des sources sur place, il l'a trouvé en possession de 14 litres d'essence et l'a accusé de vente frauduleuse. Ce jeune qui venait de sortir de l'hôpital de malade mental chez « Le gentil », est tombé en crise à cause des coups qu'il a reçus. Sa famille s'est plainte de n'avoir pas de moyens pour le faire retourner à l'hôpital.

1.4. DES CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DE DETENTIONS ILLEGALES

Une personne arrêtée en commune et province Ngozi

En date du 30 avril 2017, vers 9 heures, un jeune prénommé Bonfils, âgé de 25 ans, originaire de la province Kirundo, a été arrêté et menotté par des agents du SNR de Ngozi. Selon nos sources sur place, il a été enlevé dans l'église « Bon berger » de Ngozi au moment de la messe par des agents du SNR. Ces derniers lui ont informé qu'on a besoin de lui dans l'urgence. Tout à coup, il a été mis sous arrêt et il a été embarqué à bord d'un véhicule double cabine du SNR de Ngozi.

Les chrétiens de l'église « Bon berger » de Ngozi qui ont assisté à la scène disent incompréhensible qu'une personne soit arrêtée sans mandat d'arrêt du procureur de la république. Bonfils était lauréat du Lycée Technique Alexandre Ross de Ngozi. La même source indique que Bonfils a été relâché dans l'après-midi du 30 avril 2017.

Un militaire arrêté en commune Buhiga, province Karusi

En date du 29 avril 2017, vers 5 heures du matin, un militaire du 122^{ème} bataillon du camp Mutukura du nom de Prosper Rwazindutse a été arrêté à son domicile situé sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi. Il s'est réveillé le matin trouvant sa maison encerclée par la police. Selon une source sur place, Prosper Rwazindutse a été accusé de désertion puis conduit au commissariat de police à Karusi.

Une personne arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 27 avril 2017, sur la colline Songore, commune Kabarore, province Kayanza, un prénomné Pancrace a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, il a été accusé d'acheter du café cerise.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

En date du 7 avril 2017, le nommé Jean Paul Yamuremye, enseignant à l'ECOFO Kayenzi, a été arrêté par la PJ en commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir traversé la RN6 au moment où la police sécurisait le passage du 2^{ème} vice-président de la République. La même source indique Jean Paul Yamuremye a été libéré moyennant une rançon de 10 000 fbu qu'il a donné au Brigadier Charles Ndayavurwa.

Une personne arrêtée en commune Buraza, province Gitega

En date du 26 avril 2017, sur la colline Mugano, commune Buraza, province Gitega, une personne, nommée Vianney Ndayiragije, a été arrêtée par la police. Il a été accusé de détention illégale d'armes et d'appartenir à un groupe de bandits armés de fusils qui pillaient dans les communes de Buraza, Ryansoro et Rutovu. Selon l'administrateur de la commune Buraza, Didace Rutotsi, un fusil de type Kalachnikov a été saisi à son domicile. Les sources sur place indiquent que Vianney Ndayiragije serait victime de son appartenance politique, FNL aile d'Agathon Rwaswa.

Deux personnes arrêtées en province Bururi

Depuis le 17 jusqu'au 25 avril 2017, Emmanuel Nimenya et Arstide Munezero, tous originaires de la commune Vyanda étaient détenus arbitrairement au cachot de la police de Bururi. Le motif de leur arrestation reste inconnu car rien n'est mentionné dans le registre d'écrou comme accusation. Les autorités policières interrogées sur ce cas disent qu'ils auraient perturbé l'ordre et la sécurité dans la commune Vyanda.

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

En date du 28 avril 2017, une personne prénomnée Timothée travaillant dans l'ONG Caritas dans la paroisse Kanyinya, Diocèse Muyinga dans le Programme d'Ecoute et Guérison des Mémoires, a été arrêté par les agents du SNR de la province Kirundo. Selon des sources sur place, le SNR l'a accusé d'avoir pris des photos et des audio des refoulés du Rwanda qui sont arrêtés par le SNR. Les mêmes sources nous indiquent que Timothée fut membre du parti politique FNL aile d'Agathon Rwaswa et qu'il ne militait plus pour ce parti il y a 5 ans.

Quatre-vingt-une personnes arrêtées en province Kirundo

Depuis le 26 jusqu'au 29 avril 2017, quatre-vingt-une personnes refoulées du Rwanda étaient déjà arrêtées par les agents du SNR à la frontière rwando-burundaise de Gasenyi-Nemba et étaient détenues au

centre de réconciliation de la commune et province Kirundo. Selon des sources sur place, ces personnes ont été refoulées car elles étaient sans documents administratifs. La police burundaise les a soupçonnées d'être des rebelles en arguant que c'est un moyen que le Rwanda a trouvé pour les faire entrer dans le pays.

Une personne arrêtée en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 28 avril 2017, vers 16 heures, sur colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, le nommé Rusigamigazo, père de Jean Claude Bashirahishize, tué en date du 22 avril 2017, vers 18 heures, par des militaires de la position Nonoka commandés par le Major Marius Gahomera alias Gakoryo du camp Mujejuru, a été arrêté par des policiers de la position de Rukina. Selon nos sources, le mobile de son arrestation reste inconnu.

Six personnes arrêtées en commune Muhanga, province Kayanza

En date du 28 avril 2017, cinq personnes Richard, Fanuel, Noel, Tamali et Ndayisenga, ont été arrêtées par la police puis incarcérées au cachot de la police en commune Muhanga, province Kayanza. Selon une source sur place, le motif de leur arrestation est qu'elles sont parmi 28 personnes du site des déplacés de Gashibuka en commune Muhanga, qui ont adressé une lettre à l'administrateur communal lui demandant de préparer les élections de ceux qui vont représenter la CVR sur la colline de Gashibuka car ceux qui la représentaient avaient été nommés par le chef de colline. La même source indique que les autres ont pris fuite. La même source indique que Jeanne Munezero qui est parmi les signataires a été elle aussi arrêtée le 30 avril 2017 et un prénommé Ezechiel a pris fuite après avoir été informé qu'il est recherché par la police.

Une personne arrêtée en province Makamba

En date du 26 avril 2017, Nestor Nduwamungu, infirmier à l'hôpital de Makamba, a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, il serait victime d'un montage fait par son collègue du nom de Nahigombeye, jeune Imbonerakure du CNDD-FDD après un vol de médicaments que Nahigombeye a perpétré à l'hôpital de Makamba. Selon des sources sur place, les enquêtes ont prouvé sa culpabilité mais cet Imbonerakure n'a pas été inquiété.

Vingt-sept personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 24 avril 2017, vingt-sept personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition opérée par les policiers et militaires dans le cadre de contrôle des cahiers de ménage et des CNI au quartier Cibitoke sur les avenues 11, 12 et 13 du n° 60 au 120, en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites au chef-lieu de la zone Cibitoke puis relâchées après avoir payé une rançon variant entre 2000 et 5000 fbu.

Quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 25 avril 2017, quatre personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition opérée à Cibitoke de la 16^{ème} à la 18^{ème} avenue, du numéro 60 au 90 par des policiers et des militaires. Ces derniers ont fait le contrôle des cahiers de ménages et CNI. Ces personnes étaient accusées d'être inscrites dans les cahiers sans signature du chef de quartier et ont été conduites au cachot de la zone urbaine de Cibitoke où elles ont été gardées pendant 2 heures avant qu'une des victimes s'évanouisse. Par après, deux d'entre elles ont été relâchées tandis que deux autres ont payé 5000 fbu chacune pour sortir du cachot

Six personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 11 avril 2017, vers 10 heures, au poteau 14, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le chef du SNR en commune Mutimbuzi et Mubimbi prénommé Jérémie a arrêté 6 personnes dont Destin, Mabwa et Mahuba. Selon nos sources, Mabwa et Mahuba ont été incarcérés au cachot de la zone Maramvya, Destin et une autre personne non identifiée au cachot de la zone Rubirizi et les 2 autres non identifiées au cachot de la zone Gatumba, de la commune Mutimbuzi. Elles ont été accusées de collaborer avec des rebelles.

Un élève arrêté en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 18 avril 2017, en zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, Alexis Ndiwokubwayo, élève au Lycée communal de Mukike en 3^{ème} Lettres Modernes qui venait de l'exil a été appelé au téléphone par un homme non identifié vers 16 heures lorsqu'il était à la maison. Selon nos sources, l'homme le disait que le préfet du Lycée le cherche à l'école. Alexis est retourné à l'école puis embarqué de force dans un véhicule du camp militaire de Mujejuru. Il a été conduit au cachot de la commune de Nyabiraba.

Deux membres du FNL aile d'Agathon Rwasa arrêtés en commune Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 19 avril 2017, vers 15 heures, en zone Burima, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Thaddée Ngomirakiza et Dieudonné Nitunze membres du FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par un Imbonerakure du nom d'Eddy Bukeyenzeza. Ils sont accusés de tenir une réunion illégale. Ils ont été conduits au cachot de police de la commune Mutambu.

Deux personnes arrêtées en commune et province Rutana

Le Directeur de la prison centrale de Rutana, Jonas Nimbona et le Brigadier Egide Nzeyimana qui gardait la prison ont été arrêtés et détenus, le soir du 17 avril 2017 à la prison centrale de Bururi, sous le mandat du parquet Général près la Cour d'Appel de Bururi suite à l'évasion de deux prisonniers Kenny Stone Bayishingize d'origine rwandaise, accusé de participation à des bandes armées et Charles Nzeyimana, accusé de rébellion, escortés par deux policiers dont un prénommé J. Pierre et un surnommé Buyengero du poste de police de Rutana vers l'Hôpital de Rutana en date du 13 avril 2017, selon nos sources.

Seize personnes arrêtées en commune Bukemba, province Rutana

En date du 18 avril 2017, sur la colline de Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, 16 personnes composées de 8 hommes et 8 femmes en train de prier et provenant des différentes provinces ont été arrêtées par la police. Elles ont été accusées d'« Atteinte à la sureté intérieure de l'Etat ». Il s'agit de : Isaac Nduwayezu, âgé de 24 ans provenant de la commune Mutambu, province Bujumbura rural, Rose Nshimirimana, âgée de 40 ans provenant de la commune Bukemba, province Rutana, Elie Niyibitanga, âgé de 29 ans provenant de la commune Butaganzwa, province Ruyigi, Marthe Nzirubusa, âgée de 59 ans provenant de la commune de Giharo, province Rutana, Cornalie Ndayongeje, âgée de 41 ans provenant de la commune de Mbuye, province Muramvya, Léa Nibaruta, âgée de 37 ans provenant de la commune de Mpinga-Kayove, province Rutana, Alice Niyonzima, âgée de 21 ans provenant de la commune de Butaganzwa, province Ruyigi, Ildéphonse Tuyisenge, âgé de 27 ans provenant de la commune de Butaganzwa, province Kayanza, Emmanuela Ndayishimiye, âgée de 32 ans provenant de la commune de Ndava, province Muramvya, Tharcisse Niyungeko âgé de 54 ans provenant de la commune de Musongati, province Rutana, Gérard Singirankabo, âgé de 42 ans provenant de la commune Mpinga-Kayove, province Rutana, Audace Ndayishimiye, âgé de 22 ans provenant de la commune Butaganzwa,

province Ruyigi, Joël Miharugwa, âgé de 59 ans provenant de la commune de Matana, province Bururi, Alice Ndizeye, âgée de 30 ans provenant de la commune de Bukemba, province Rutana, Elysa Niyoyibuka, âgée de 30 ans provenant de la commune Butaganzwa, province Kayanza et Serges Minani, âgé de 25 ans provenant de la commune de Kayanza, province Kayanza. Elles ont été conduites au cachot du parquet de Rutana.

Un membre de l'UPD Zigamibanga arrêté en province Rumonge

En date du 23 avril 2017, Oscar Bipfako, représentant du parti UPD Zigamibanga en commune Rumonge, a été arrêté par le responsable du SNR en province Rumonge. Ce représentant ne soutient pas les nouveaux organes du parti. Il est accusé de viol d'une fille et sa famille parle que son arrestation est liée à des mobiles politiques. Il a été conduit au cachot de police de Rumonge.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 15 avril 2017, en commune Nyanza-lac, un groupe de jeunes Imbonerakure ont arrêté un brigadier de police du nom de Cyriaque Ntakirutimana, affecté au poste de police à Kayogoro. Les faits se sont passés la nuit du 15 avril 2017 à l'arrêt-bus à Muyange. Ce dernier a été conduit au cachot de police à Nyanza-lac et y a passé toute la nuit avant d'être libéré.

Une personne arrêtée en province Kayanza

En date du 12 avril 2015, un militaire ex-FAB du nom de Cyprien Runyange a été arrêté par des policiers à son lieu de travail au chef-lieu de la province Kayanza. Il venait de passer quelques jours au Rwanda. Arrivé au Burundi, la police a procédé à une fouille perquisition à son domicile et à son lieu de travail mais rien de compromettant n'a été trouvé. Une information parvenue à notre rédaction indique que Cyprien Runyange a été relâché.

Une personne arrêtée en province Gitega

En date du 14 avril 2017, Gaston Gahungu, chef de colline Songa, commune et province Gitega, a été arrêté sur ordre du commissaire de police anti-corruption en province Gitega. Selon des sources sur place, Gaston Gahungu a été accusé de détournement des taxes communales d'un montant de 180 000 fbu, accusation rejetée par ce dernier. Selon les mêmes sources, ce commissaire aurait eu des injonctions de la part de l'administrateur communal de Gitega, Valentin Nahimana pour des raisons politiques. Ce chef de colline arrêté est membre du parti politique FRODEBU de Léonce Ngendakumana et serait parmi les autorités à la base qui ne cesse de dénoncer les cas de bavures dans la province de Gitega. En 2012, il a reçu le prix du « Bon citoyen » décerné par le FOCODE pour son engagement en faveur du respect des droits de l'Homme.

Un membre du FNL aile d'Agathon Rwasa arrêté en province Ruyigi

En date du 12 avril 2017, Adrien Nsengiyumva, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté et incarcéré dans le cachot de police au chef-lieu de la commune Bweru, province Ruyigi. Adrien Nsengiyumva est un enseignant de l'ECOFO Mubavu de la même commune. Selon des sources policières, il est accusé de planifier l'assassinat d'une personne.

Le président du FNL aile d'Agathon Rwasa en province Ruyigi, Honorable Pascal Bizumuremyi parle de la chasse à l'homme de leurs membres. Cela arrive au moment où en date du 6 avril 2017, Anaclet Magemanya, président du FNL aile d'Agathon Rwasa en commune Bweru avait été arrêté et incarcéré dans le cachot de la police à Rusengo, accusé de tenir illégalement des réunions clandestines.

En outre, au cours de son arrestation, on a cherché des alibis à sa charge pour pouvoir l'appréhender. Selon nos sources, Magemanya était accusé d'escroquerie et en date du 3 avril 2017, le chef de zone Mubavu était venu voir le gouverneur de la province Ruyigi pour l'informer que Magemanya avait collecté une somme de plus de 530 000 fbu auprès de la population en leur promettant de leur donner des chèvres et qu'ils ont attendu en vain. Le mandat d'amener a été sorti sur demande du gouverneur et le chef de zone Bweru.

Un étudiant de l'UB arrêté en Mairie de Bujumbura

En date du 14 avril 2017, Jean-Claude Hatungimana alias Kabizi, étudiant à l'UB, faculté d'économie bac II a été arrêté par des policiers de l'API à bord d'un véhicule immatriculé D 4930 A sur l'avenue Muyinga tout près de l'IPA, Mairie de Bujumbura. Il a été conduit à l'un des cachots du SNR. Selon des sources policières, il est accusé d'avoir semé le désordre dans le campus Mutanga.

Vingt et une personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 14 avril 2017, vingt et une personnes ont été interpellées par des policiers et militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménage de la 13^{ème} à la 16^{ème} avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Vingt ont été relâchées tandis une d'entre elle a été gardée au cachot de la zone Cibitoke, accusée de faire le commerce du chanvre.

Trois personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 10 avril 2017, trois personnes, P. Claver Nduwayo, François Sinzumusi, Karagira tous originaire de la zone Mwumba, ont été arrêtées par la police et le motif de leur arrestation reste inconnu, selon des sources sur place. Elles ont été conduites au cachot de la commune Mugamba, précise la même source.

Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karusi

En date du 11 avril 2017, Alexandre Ngendakumana a été arrêté par la police au quartier Kigwati, colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka de la province Karusi. Selon des sources sur place, la police a organisé une fouille perquisition chez Alexandre Ngendakumana, aucune arme n'a été saisie chez lui mais cela n'a pas empêché la police de le conduire au cachot de police de Gitaramuka.

Une personne arrêtée en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 8 avril 2017, vers 16 heures, en zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, un élu collinaire du nom d'Alexis Ndiwokubwayo, a été arrêté par la police puis conduit au cachot de police à Mayuyu. Selon notre source, il a été accusé de collaborer avec « les Mujeri » (chiens errants), qualificatif accordé aux opposants du pouvoir CNDD-FDD.

Deux personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 7 avril 2017, vers le soir, en commune Gihanga province Bubanza, deux personnes Ndereyimana et David, accusées de PBA, ont été arrêtées par la police en collaboration avec l'administration de Gihanga puis conduites au cachot de police à Gihanga.

Une personne arrêtée en province Muramvya

En date du 2 avril 2017, un Imbonerakure du nom Herman Niyonkuru, surnommé « assassin » a été incarcéré dans le cachot de la commune Rutegama, province Muramvya. Le mobile de son incarcération est qu'il aurait livré un secret détenu par les Imbonerakure comme quoi le SNR et le gouverneur de la

province Muramvya ont élaboré un complot pour tuer Vivine Ndayambaje, administrateur communal de Rutegama.

Une personne arrêtée et torturée en commune et province Karusi

En date du 4 avril 2017, un commerçant du nom de Bigirimana, de la colline Mugende, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi a été arrêté par un Imbonerakure connu sous le nom de Sidoro. Il a par la suite été remis au commissaire provincial de police à Karusi prénommé Jérôme. Selon des sources sur place, il a été accusé de vente des intrants agricoles et il a été conduit au cachot du commissariat de police les mains ligotées sur le dos. Il a été libéré en date du 5 avril 2017 après avoir payé une somme de 500 000 fbu.

Quatre-vingt-sept personnes arrêtées en province Gitega

En date du 6 avril 2017, la police de Gitega a opéré une rafle autour du marché et 87 personnes ont été arrêtées par la police. Le gouverneur de Gitega a dit que ces personnes violent les femmes et volent les passants. Vingt-neuf d'entre elles qui avaient des CNI ont été libérées mais 58 personnes constituées en grande partie de domestiques, ont été gardées au commissariat de police de Gitega.

Le gouverneur de Gitega a ajouté que ces personnes seront renvoyées dans leurs provinces d'origine. Selon cette même autorité, la prochaine cible sera les enfants de la rue et les prostitués.

Un délégué de l'UB arrêté en zone urbaine de Nyakabiga, Marie de Bujumbura

En date du 9 avril 2017, Jean Bosco Bakanibona, délégué et étudiant à l'UB dans la faculté de droit, a été arrêté par les agents du SNR au moment où il venait de la messe à l'église pentecôte de Nyakabiga. Il a été embarqué à bord d'un véhicule immatriculé B2756A à Nyakabiga III, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Il a été conduit au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 3 avril 2017, l'époux d'une certaine Esta Niyukuri, accusé de PBA, a été arrêté par le chef de zone Kabonga prénommé Renovat, en commune Nyanza-lac, province Makamba. Selon notre source, Esta Niyukuri avait été arrêtée avec son enfant de moins de deux ans en date du 30 mars 2017.

Une personne arrêtée par le gouverneur en province Makamba

En date du 3 avril 2017, une personne nommée Shumbusha a été arrêtée par le gouverneur de Makamba, Gad Niyukuri lorsqu'il participait dans une réunion de sécurité sur la colline Buheka, zone Kazirabageni, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Il a été conduit au poste de police de Nyanza-Lac.

Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 6 avril 2017, vers 7 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Claude Nshimirimana, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des policiers en complicité avec un commerçant du marché de Buringa, prénommé John. Selon nos sources, il a été accusé de collaborer avec des groupes rebelles. Il a été conduit dans un cachot secret chez un certain Ndomboro, ancien agent du SNR à Buringa cité dans plusieurs exactions puis transféré à la brigade de Gihanga avant d'être libéré en date du 7 avril 2017 vers 17 heures, selon les mêmes sources.

Trois personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 8 avril 2017, vers le matin ,sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Manyenye, chef des jeunes du parti FNL aile d'Agathon Rwasa à Buringa, Emery Badogo et le prénommé Félix , membres du parti UPRONA aile de Charles Nditije ont été arrêtés par des policiers. Selon nos sources, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Ils ont été conduits dans un cachot secret chez un certain Ndomboro à Buringa avant d'être transféré à la brigade de Gihanga. L'information parvenue à notre rédaction indique que les trois personnes ont été libérées en date du 9 avril 2017.

Un médecin de l'hôpital Roi Khaled arrêté en Mairie de Bujumbura

En date du 5 avril 2017, Dr. Gaspard Marerwa, médecin à l'hôpital Roi Khaled a été arrêté par la police à son poste d'attache. Nos sources disent que ce médecin a été conduit au cachot de la PJ situé à Jabe en zone urbaine de Bwiza. Selon les mêmes sources, il serait accusé de n'avoir pas produit les résultats de l'expertise médicale (autopsie) de feu Charles Ndiwokubwayo, un officier de police dont le corps a été retrouvé en date du 20 mars 2017 au quartier III de la zone urbaine de Ngagara. Le personnel de l'hôpital Roi Khaled qualifie ces accusations de sans fondement car l'hôpital n'a pas d'appareils adaptés pour faire cette expertise médicale. Le personnel du CHUK ainsi que la famille du docteur Gaspard Marerwa demandent sa libération sans condition.

1.5. DROIT A L'EDUCATION

Trois représentants des Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure renvoyés

En date du 24 avril 2017, trois étudiants, Syldie Nduwimana, vice-président de l'Association des Etudiants de l'ENS « ASEFED IMBONEZA », Aaron Nduwayezu, délégué et président du comité exécutif de la même association et Gustave Ndenzako, président du comité du conseil social et de discipline de ladite association ont été exclus. La directrice générale de cette institution a suspendu le même jour l'association de ces étudiants « ASEFED Imboneza ». Les étudiants de l'ENS demandent au Gouvernement et aux instances habilitées de se saisir de cette question et à la directrice générale de cette école d'arrêter ces actes d'intimidation.

Renvoi de huit représentants des étudiants de l'UB, Mairie de Bujumbura

En date du 12 avril 2017, Pacifique Ndayishimiye, Evrard Gashirahamwe, Epimède Kwizera, Emery Ncutinamagara, Jean Bosco Bakanibona, Désiré Havyarimana, Patience Mbonabuca et Aloys Bigirimana, tous représentants des étudiants ont été renvoyés de l'UB suite à la décision prise par le recteur de l'UB, Gaspard Banyankimbona. Ces étudiants sont accusés d'avoir falsifié des signatures sur la correspondance adressée au président Pierre Nkurunziza lui annonçant un préavis d'arrêt des activités. Selon des sources sur place, cette décision est une violation du règlement académique car elle est de la compétence du ministre de l'enseignement supérieur en ce qui concerne le renvoi d'un étudiant.

1.6.DROIT A LA SANTE

La santé d'une détenue en danger en province Ngozi

La vie d'une jeune fille du nom d'Emilienne Vyukusenge, originaire de la commune Kabezi, province Bujumbura rural, détenue à la prison de Ngozi est en danger. Elle avait été arrêtée en octobre 2015 à Gitega alors qu'elle étudiait au Lycée communal de Gishubi à l'époque. Emilienne avait été blessée par balle par des policiers qui l'accusaient d'appartenir à une rébellion. Elle a d'abord été détenue au cachot du commissariat de Gitega avant d'être transférée à la prison centrale de Ngozi. Sa santé se détériore du jour au lendemain, elle n'a pas le droit d'aller se faire soigner. Ces proches affirment qu'Emilienne n'a

pas aussi le droit de visite et la nourriture ne suffit pas alors qu'elle a un problème de l'estomac, selon des sources sur place. Ils demandent que ses droits soient protégés.

Pénurie des réactifs pour le test du paludisme dans les centres de santé de la province Cibitoke

Une information parvenue à notre rédaction en date du 17 avril 2017 indique que certains infirmiers en complicité avec les titulaires des centres de santé de la province Cibitoke ne font plus des tests de paludisme suite au manque de réactifs, administrant seulement les médicaments antipaludéens, selon nos sources.

A titre d'exemple au centre de santé de Murambi, en commune Buganda, les infirmiers prélèvent du sang aux patients alors qu'ils sont conscients qu'il n'y a pas des réactifs pour la goutte épaisse. Après prélèvement, le sang est conduit au laboratoire en indiquant aux patients d'attendre 30 minutes. Puis le laborantin s'enferme sans rien faire. Par après, il sort avec les résultats imaginaires qu'ils donnent aux patients puis l'amodiaquine est distribué comme médicament. Selon nos sources, le code dans ce centre de santé de Murambi pour cet acte ignoble est « système ». Aucun des infirmiers qui y travaillent ne peut dénoncer cet abus de peur d'être muté ou révoqué.

Un détenu malade dans la prison centrale de Mpimba, Mairie de Bujumbura

Bertrand Niyongabire, arrêté en date du 11 décembre 2015 puis torturé dans les enceintes du SNR, a par la suite été transféré à la prison centrale de Mpimba. Il a été ensuite hospitalisé au CNPK suite à une dépression liée aux actes de torture lui infligé notamment l'amputation de deux doigts. Après plus de 8 mois d'hospitalisation au CNPK, Il a été remis à la police et aux autorités de la prison centrale de Mpimba, le 21 avril 2017, alors qu'il n'était pas guéri. Ne pouvant pas parler suite à des actes de tortures lui infligé par les agents du SNR, Bertrand avait encore besoin des soins de santé.

Détérioration de la santé d'un détenu en province Makamba

En commune Kibago, province Makamba, Juvénal Ndayishimiye, ex-FAB, âgé de plus de 60 ans, torturé par un policier en date du 16 avril 2017, un ex-FAB retraité, s'est vu refuser le droit de se faire soigner par le chef de poste de police de la localité. Il a passé deux jours sous les menottes au cachot du poste de police dans un état de santé critique. Selon des sources sur place, ce détenu souffre des blessures reçues de part de son tortionnaire. L'autorisation lui a été accordée en date du 18 avril 2017 et tous les CDS de la province n'ont pas pu le soigner et il a été transféré à l'hôpital militaire de Kamenge à Bujumbura, en date du 20 avril 2017. On lui a interdit de se faire soigner à temps alors qu'un autre détenu venait de perdre sa vie au cachot du parquet de Makamba après avoir demandé la permission pour se faire soigner sans succès.

1.7.DROIT A LA PROPRIETE

Expropriation et démolition des maisons en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 11 avril 2017, vingt-trois maisons des habitants de la colline Gasenyi commune Mutimbuzi, province Bujumbura ont été détruites. Ces maisons étaient construites tout près de la présidence de la République en construction. Les propriétaires de ces maisons dans la désolation totale ont indiqué qu'ils ne savent pas où aller étant donné qu'ils n'ont même pas été indemnisés, selon notre source.

Le Gouverneur de la province Bujumbura rural, Nadine Gacuti, a amené une machine pour procéder à la démolition de ces maisons. Le gouverneur Nadine Gacuti a dit à ces habitants que c'est une mise en application de la mesure du ministère ayant l'urbanisme dans ses attributions. Après les discussions, la police présente sur la colline Gasenyi a dispersé la foule pour commencer la démolition. Cette machine a alors procédé à la démolition de ces 23 maisons dont nombreuses ont été construites après avoir contracté

des crédits bancaires. Les propriétaires de ces maisons disent qu'ils ne savent à quel Saint se vouer. Une maman pleurant devant sa maison réduite en terre indique qu'elle ne voit pas où elle va loger ses enfants.

Le gouverneur de la province Bujumbura rural a dit à ces habitants victimes qui ne savent où aller de se rendre au chef-lieu de la commune Mutimbuzi. Côté Gouvernement, ils indiquent que les indemnités pour 40 hectares où cette présidence est en train d'être construite, ont été données il y a longtemps, indemnités qui ne sont pas parvenues aux destinataires.

Expropriation d'une propriété en province Muramvya

En dates des 10 et 11 avril 2017 à Kigwati, zone, commune et province Muramvya, des Imbonerakure Anicet, Gaca, Etienne, Omer et Jonas ont abattu les arbres de la parcelle d'une personne connu sous le nom de Madagasha, un retraité de la DPAE Muramvya et se sont appropriés des parcelles .

1.8.DROIT A UNE JUSTICE EQUITABLE

Des personnes détenues illégalement en province Makamba

En date du 10 avril 2017, sept personnes Judith Ndiokubwayo, Dominique Nyandwi, Lévis Nkurunziza, Germain Toyi, Venant Nyandwi, Noël Ndamuhawenimana, Richard Nkurunziza et Gordien Nkunzimana, arrêtés en commune Nyanza-lac, accusés de rébellion par le parquet, ont comparu au TGI Makamba. Un seul présumé sur sept avait une assistance judiciaire. Le 12 avril 2017, la chambre de conseil du TGI Makamba a décidé la libération provisoire de 5 des présumés rebelles. Malgré la décision de la chambre de conseil, le parquet a refusé leur libération après avoir fait appel à la cour d'appel de Bururi. Ce que les défenseurs des droits humains qualifient de violation grave de la loi. Il aurait d'abord dû les libérer et ensuite faire appel. C'est une violation de la loi en son article 127 du CPP burundais qui stipule que :

« Pendant le délai d'appel et, en cas d'appel, jusqu'à la décision, l'inculpé est maintenu en l'état où l'ordonnance du juge l'a placé, aussi longtemps que le délai de validité de cette ordonnance n'est pas expiré. Au cas où le juge l'avait mis en détention, l'inculpé est mis en liberté provisoire à partir de l'expiration du délai d'appel. »

Ces présumés ont tous été transférés à la prison centrale de Rumonge le 14 avril 2017.

1.9. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une jeune fille violée en commune et province Kirundo

En date du 22 avril 2017, J. Dieu Habimana, motard en province Kirundo, a été attrapé en flagrant délit en train de violer A., élève de l'EP Bushaza en 5^{ème} année. Le présumé auteur a été arrêté puis détenu à la PJ Kirundo après avoir été torturé par les Imbonerakure de cette localité.

Une fille violée en commune Muha, Mairie de Bujumbura

En date du 28 avril 2017, vers minuit, une fille prénommée A. de la 3^{ème} avenue, quartier Kinanira I, a été violée par Major Clowen, chef de position militaire située à l'ECOSAT, tout près de la zone urbaine de Musaga, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce militaire de la FDN, a été arrêté par les habitants de la localité et a été relâché après que son AT ait tiré dans l'air pour disperser la foule. Après avoir été violée, la victime a été arrêtée puis incarcérée au cachot de la zone Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura depuis le 28 avril 2017 au lieu d'être conduite à l'hôpital pour bénéficier des soins de santé.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 10 avril 2017, une fillette âgée de 4 ans prénommée E. a été violée sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources sur place, l'auteur du viol est un certain Dunia, âgé de 40 ans.

Une personne violée en province Muramvya

Dans la nuit du 2 au 3 avril 2017, la nommée E.N, âgée de 14 ans originaire de la colline Cumba, commune Rutegama, province Muramvya, a été violée par Georges Nzeyimana, veilleur à l'EP Munanira, âgé de 40 ans, originaire de la commune Nyarunazi, commune Rutegama.

II. DES FAITS SECURITAIRES

II.1. LE PHENOMENE DE CADAVERES

Un corps sans vie retrouvé en commune Bisoro, province Mwaro

En date du 28 avril 2017, un corps sans vie d'Antoine Kabondo, âgé de 63 ans, un berger de vaches à l'ISABU Gisozi, a été retrouvé dans la forêt vers 9 heures sur la sous colline Maramvya, colline Kiriba, zone Rorero, commune Bisoro en province Mwaro. Selon des sources sur place, son corps était attaché avec des cordes sur un arbre abattu dans cette forêt. Selon les mêmes sources, le corps a été retrouvé par des bergers de vaches dans cette forêt. Selon des sources policières, Kabondo aurait été tué vers 17 heures du 27 avril 2017 quand il venait du service. Des conflits fonciers seraient à l'origine de cet incident précisent les mêmes sources policières. Deux personnes de la même famille de Kabondo ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Songa, province Bururi

En date du 24 avril 2017, un corps sans vie de François Hatangimana, originaire de la colline Musagara, commune Songa, province Bururi a été retrouvé dans la rivière Jiji, commune Songa tout près de l'école primaire de Gikokoma, colline Ndago. Les sources sur place indiquent que cette personne a été égorgée. Les mêmes sources précisent que cette personne était membre du parti Sahwanya FRODEBU. Les auteurs de cet acte ignoble reste inconnus.

Un cadavre retrouvé en province Muramvya

En date du 24 avril 2017, un cadavre a été retrouvé à Nyarucamo, commune Bukeye, province Muramvya. Il s'agissait d'un nouveau-né enterré par sa mère Jeanine Niyonkuru, âgée de 18 ans. Selon une source sur place, elle l'a égorgé après que le père de l'enfant ait refusé de le reconnaître.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

Un corps sans vie d'Asmani Nduwimana, résidant en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura a été retrouvé en date du 23 avril 2017. Selon une source policière, la victime était un chauffeur d'un véhicule de type probox et ce dernier a été volé par ceux qui l'ont tué. Son corps présentait des signes qui montrent que la victime avait été étranglée.

Un cadavre retrouvé en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 18 avril 2017, un cadavre décapité d'un nommé Nakamano, originaire de la commune Gishubi, province Gitega, a été découvert tout près d'une boutique en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Des téléphones portables, des radios et des plaques solaires ont été volés. Selon les sources sur place, la victime est une sentinelle de cette boutique.

Un corps sans vie d'un nouveau-né découvert en commune Ndava, province Mwaro

En date du 19 avril 2017, un cadavre d'un nouveau-né a été découvert sur la colline, zone et commune Ndava, sous colline Rusengo. Selon des sources sur place, l'enfant a été tué par sa mère après accouchement. La mère de cet enfant est une élève de la 7^{ème} âgée de 17 ans, selon des sources policières. La fille mère dit qu'il s'agissait d'un avortement suite à un problème de santé. L'OPJ qui enquête sur le cas a recommandé que la fille soit conduite au centre de santé pour la confirmation des faits par les médecins.

Un cadavre retrouvé dans la ville de Gitega

Un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert le 17 avril 2017, entre la 3^{ème} et la 4^{ème} avenue du quartier Nyamugari de la ville de Gitega. Certaines sources parlent d'un voleur tué par les habitants du quartier mais d'autres pensent que ce serait un cadavre jeté dans ce quartier.

Un cadavre retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 19 avril 2017, Marin Nzisabira, habitant de Mungwa- Ruramba, zone Camazi, commune Gisagara, a été tué dans sa maison pendant la nuit par des gens non identifiés. Selon nos sources, il a été tué à l'aide de coups de massue et couteaux. Son cadavre a été retrouvé le 20 avril 2017 et enterré le 21 avril 2017. Les présumés auteurs ont été libérés le 22 avril 2017.

Un cadavre retrouvé en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2017 indique qu'une femme a été retrouvée morte sur la colline Kibimba en commune Mishiha, selon l'information confirmée par Mugande Nicaise du SNR à Cankuzo. Le cadavre était à la phase de décomposition.

Un corps sans vie retrouvé au quartier Kinanira III, Mairie de Bujumbura

En date du 11 avril 2017, le cadavre de Stany Niyonizigiye, alias Yorogo, comptable du projet Giriyuja de l'ONG terre des hommes à Bujumbura, a été découvert aux environs de 10 mètres de son domicile par des agents de la société de gardiennage KK security en dessous de son véhicule au quartier Kinanira III, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. La victime avait des blessures au niveau de la tête.

II.2. ATTAQUE ARMEE

Une personne tuée en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 26 avril 2017, Salvator Harindavyi a été tué à coups de machette lors d'une attaque des hommes armés contre son domicile situé sur la colline Mugendo, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Selon des sources sur place, ces hommes armés portaient de longs manteaux. La victime a été décapitée lorsqu'elle partageait le repas du soir avec sa famille. Cette dernière a crié au secours et les gens sont intervenus après que les malfaiteurs aient déjà pris le large.

Une personne tuée et trois autres blessées en commune Isare, province Bujumbura rural

En date du 28 avril 2017, vers 20 heures, en zone Rushubi, commune Isare, province Bujumbura rural, des hommes armés non identifiés ont attaqué le domicile du sénateur Pascal Ntahonzigamiye alias l'homme fort. Selon nos sources, ces hommes ont lancé des grenades sur la maison du sénateur. Un policier a été tué et trois autres ont été blessés, selon les mêmes sources.

Une personne tuée et quatre autres blessées en commune Ntampangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 25 avril 2017, au quartier Heha, zone Kamenge, commune Ntampangwa, Mairie de Bujumbura vers 19 heures, des personnes non identifiées à bord d'une moto ont lancé une grenade dans un véhicule du Me Marc Ndagijimana. Selon des sources sur place, 5 personnes ont été grièvement blessées. Me Marc Ndagijimana a succombé à ses blessures.

Une personne blessée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 20 avril 2017, vers 22 heures, sur la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza, Cyriaque Mpawenayo a été attaqué par des hommes armés de machettes. Il s'est fait soigner à l'hôpital Musema de cette même commune. Ces hommes armés ont été appréhendés et incarcérés au cachot de la commune Butaganzwa. Parmi eux se trouve Ferdinand Niyibizi et Paul Ntirampeba. La justice ne s'est pas encore prononcée.

Deux personnes blessées en province de Gitega

Des coups de feu ont été entendus vers 22 heures, à la colline de Gikobe, commune et province Gitega la nuit du 22 avril 2016. Selon des sources sur place, un groupe de 10 personnes armées en tenue policière ont attaqué des boutiques et bars de la localité. En tout, 10 boutiques ont été vandalisées et pillées ainsi que deux bars. Des téléphones portables et une somme d'argent ont été volés lors de cette attaque armée. En quittant l'endroit, deux personnes ont été blessées par ces hommes armés.

Deux personnes blessées en province Kayanza

En date du 12 avril 2017, dans la zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, la famille de Melchior Nyabenda a été attaquée par des hommes inconnus et l'ont grièvement blessé ainsi que son épouse Jeanne Nizigiyimana. Ils ont été acheminés à l'hôpital de Kayanza et immédiatement transféré à Bujumbura à cause de la gravité de leur état.

Quatre personnes blessées en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 10 avril 2017, un groupe armé non identifié a ouvert le feu sur des vendeurs de charbon tout près de l'ECOFO de la paroisse Saint-Joseph au quartier III, zone urbaine de Ngagara, commune Ntampangwa, Mairie de Bujumbura. Quatre personnes ont été blessées lors de cette attaque.

Une personne tuée et deux autres enlevées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 9 avril 2017, vers 20 heures, sur la route Bujumbura-Gatumba, en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un bus de transport en commun de type coaster est tombé en embuscade tendue par des hommes armés qui ont ouvert le feu sur le bus. Selon notre source, une personne a été tuée par balle au cours de cette embuscade et deux autres ont été enlevées², Abbé Adolphe Ntahondereye de la paroisse Gatumba et le prénommé Mathias, un musicien traditionnel.

L'information parvenue à notre rédaction indique qu'en date du 26 avril 2017, quatre personnes dont l'Abbé Adolphe Ntahondereye, Mathias Mijuro, Pierre Butoyi et Ramadhan Barakamfitye, enlevées en date du 9 avril 2017, vers 20 heures, lors d'une embuscade tendue contre un bus de transport en commun de marque coaster, sur la route Bujumbura-Gatumba, en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural ont regagné leurs familles. Ils avaient été conduits par des hommes en tenue militaires et policières vers la RDC.

Une personne tuée et une autre blessée en commune Gihanga, province Bubanza

² Adolphe Ntahondereye et Mathias Mijuro ont été retrouvés en date du 26 avril 2017

Dans la nuit du 6 avril 2017, sur la sous colline Buhandagaza, colline Rugunga, commune Gihanga, province Bubanza, un berger du nom de Kadogo a été tué et un autre du nom d'Emile a été blessé lors d'une attaque menée par des hommes armés non identifiés. Selon nos sources, ces malfaiteurs ont volé des vaches.

Deux personnes blessées en commune Ndava, province Mwaro

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2017, un groupe d'hommes non identifié que la police a qualifié de bandits s'est introduit dans la maison d'un militaire en congé du nom d'Evariste Nzobonimpa, sur la colline Murago, zone Buziracanda, en commune Ndava, province Mwaro. Quand la sœur de ce militaire du nom de Languide Ntirampeba est venue porter secours, ces hommes l'ont coupé le doigt avant de prendre le large, vers la colline Kaniga. Evariste Nzobonimpa est sorti et a couru derrière eux et ces derniers ont lancé une grenade pour l'empêcher de les poursuivre.

Dans la même nuit, vers 1 heure du matin, un groupe d'hommes armés de couteaux et de grenades ont envahi le domicile de Sophie Nizigiyimana, sur la sous colline Nyagatovu, colline Rango, zone Buziracanda commune Ndava, province Mwaro. Selon des sources sur place, ces derniers l'ont blessé au visage. Selon des sources policières, ces hommes armés ont volé un pagne et une somme de 6 000 fbu avant de prendre le large.

II.3. D'AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne tuée en commune Songa, province Bururi

En date du 23 avril 2017, Rose Nizigiyimana a été sauvagement assassinée par son mari du nom d'Etienne Nyabenda en collaboration avec des personnes non encore identifiées sur la sous colline Musumba, colline Taba, commune Songa en province Bururi, selon des sources sur place. Les présumés auteurs de ce crime ont pris le large.

Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 25 avril 2017, sur la colline Mahande, commune Murwi, province Cibitoke, Paul Ntizizakumwe, âgé de 60 ans, a été tué par balles à son domicile. Selon nos sources, le meurtre a été commis par un groupe de personnes non identifiées. Selon les mêmes sources, la victime serait accusée de pratiquer la sorcellerie.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 30 avril 2017, un prénommé James, âgé de 40 ans, connu sous le surnom de Mpongo, un membre du FNL aile d'Agathon Rwaso, a été tué la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 2017, sur le secteur Bwayi, commune Mugina, province Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime serait accusée de sorcellerie.

Un Imbonerakure arrêté en possession d'arme à feu en province Ruyigi

En date du 8 avril 2017, vers 19 heures, Moise_Nimbona, un Imbonerakure de la colline Bwome, zone Muhwazi, province Ruyigi a été arrêté en possession d'une arme à feu. Il était sur une moto et comme le groupe des Imbonerakure était à sa poursuite, il a dû s'échapper en laissant sa moto sur le lieu mais il a été attrapé et conduit au cachot de police de Ruyigi avant d'être transféré à la prison, selon nos sources. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, un fusil a été découvert dans son sac qui se trouvait sur la moto. Moise Nimbona a été condamné à une peine de 5 ans d'emprisonnement ferme en date du 12 avril 2017. Il est accusé de trafic d'armes, selon nos sources.

Une personne tuée en commune Gihogazi, province Karusi

En date du 29 avril 2017, sur la colline Murago, zone et commune Gihogazi, province Karusi, le nommé Nsabuwanka a été tué par son fils Ndereyimana à l'aide d'un pilon au niveau de la tête. Selon des sources sur place, le motif de ce crime est que son fils voulait venger sa mère qui venait d'être battu par son père. Il a été conduit au cachot de police à Gihogazi.

Une personne tuée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 18 au 19 avril 2017, sur la colline Mwico, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, une personne du nom de Minyoro, originaire de la colline Kabumba, zone Ruyaga, commune Kanyosha a été tué par la population, accusé d'être un voleur.

Un domestique tué en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 22 avril 2017, un prénommé Thierry a été tué par le fils de son patron, Marius Butoyi. Les sources sur places indiquent que la victime a été tuée alors qu'il empêchait le fils du patron qui voulait défoncer la porte de la chambre de sa mère pour voler de l'argent.

Une personne tuée en province Cankuzo

Le soir du 22 avril 2017, Mamerthe Nifasha_a été tuée poignardée par des inconnus à son domicile situé sur la colline Musenyi en commune Cankuzo, selon nos sources. Elle aurait été abandonnée par son mari Leonard Ndagijimana, un maçon qui vit au centre urbain de Cankuzo et qui entretiendrait des concubines. Nifasha Mamerthe avait 5 enfants, elle a été tuée vers 4 heures du matin, aucun enfant n'était à la maison. Un avait été récupéré par son père la veille tandis que 4 autres étaient aux prières à Murore. Son mari a été arrêté et détenu au commissariat de police pour enquête.

Constructions des monuments du parti CNDD-FDD à Bujumbura

Sur les rues des quartiers de la capitale Bujumbura, des monuments sont érigés par des membres du parti au pouvoir. Sur plusieurs avenues, il y a au moins 1 monument. Des habitants regrettent que ces monuments soient construits devant des maisons sans consulter les propriétaires.

« J'ai vu des jeunes en uniforme du parti CNDD-FDD vers 18 heures avec des houes et des machettes devant ma maison et ont commencé à creuser comme s'ils voulaient faire une fondation d'une maison, j'ai eu peur et je les ai approchés pour leur demander ce qui se passait ». Ils m'ont répondu en kirundi : «*Wa mutama ushaka kugwanya umugambi wa leta?*» (Toi vieil homme veux-tu t'opposer au projet du gouvernement?), s'indigne un propriétaire d'une maison à Buyenzi.

Le parti CNDD-FDD dit que le but de ces constructions est de trouver une place où pourront se rassembler les membres de ce parti sur chaque rue. Le ministère de l'intérieur et de la formation patriotique indique que c'est normal que ces monuments soient érigés. Chaque parti est libre de choisir l'endroit où se rassemblent ses membres. Ce ministère ajoute que ces monuments se trouvent tantôt sur des places publiques tantôt sur des propriétés des membres du parti au pouvoir.

Cinq familles chassées de leurs terres en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Cinq familles de la colline Buheka, sous colline Kazirabageni, commune Nyanza-lac en province Makamba ont été chassées de leurs terres en date du 27 avril 2017. La CNTB était venue mettre en exécution sa décision, selon certains responsables administratifs locaux à Nyanza-lac. Toutes les parties s'étaient convenues sur le partage de leurs propriétés en litiges, sous l'abbé Astère Kana, président de la

CNTB de l'époque. Parmi les familles en conflit, 4 des 5 chefs de famille chassées sont des veuves et disent qu'elles n'ont pas où aller. Elles passent la nuit à la belle étoile, depuis le matin du 28 avril 2017, devant les bureaux de la commune Nyanza-Lac pour demander l'intervention de l'administration.

Manifestation des Imbonerakure en province Rutana

En date du 22 avril 2017, au chef-lieu de la province Rutana, les jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, ont organisé une marche manifestation pour soutenir le Président de la République et son gouvernement. Au cours de cette marche manifestation, ils scandaient des slogans injuriant le Président rwandais Paul Kagame et les Nations Unies leur accusant de s'ingérer dans les affaires du Burundi en s'appuyant sur les faux rapports sur la situation des Droits de l'Homme au Burundi.

Des crimes commis par des Imbonerakure en commune Marangara, province Ngozi

Selon l'Information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2017, deux jeunes Imbonerakure Isaac Nakintije et Jean Bosco Nduwayezu du parti CNDD-FDD sont détenus au cachot de la commune Mugina, province Cibitoke depuis le 20 avril 2017. Selon nos sources, ils se sont réfugiés dans la commune de Mugina après avoir tué une personne chez eux en commune Marangara, province de Ngozi.

Circulation des armes à feu en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 24 avril 2017, Gaston Singora, chef des Imbonerakure en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural a été arrêté par des militaires de la position de l'AVICOM. Selon nos sources, Singora circulait avec un fusil pendant la journée. Il a été conduit au camp militaire de Gakumbu.

Des entraînements paramilitaires organisés en province Karusi

En province Karusi, des Imbonerakure organisent des entraînements paramilitaires dans toutes les communes en complicité avec les autorités à la base issues du CNDD-FDD. Selon une source sur place, chaque samedi, des Imbonerakure munis de gourdins s'entraînent sur toutes les collines scandant des chansons de haine envers les opposants du parti au pouvoir. Certains organisateurs à la tête ont été identifiés par commune.

En commune Bugenyuzi, il s'agit de Jacques Mucovera, Salvator alias Mucopa, J. Nepomscene et Faustin Manirakiza.

En commune Buhiga, il s'agit de Nestor Bashingwanubusa alias Irambire, Jimmy Niyonkuru, Faïda (taximan), Landry (directeur de l'ECOFO Bugwana), Jean Marie (motard), Saidi (motard), Mabosi alias Muganwa (démobilisé), Éric, Buyondo et Nzobera.

En commune Gitaramuka, il s'agit de Manassé Bazishaka, Innocent (directeur de l'ECOFO Rubuga), Angélique (directrice de l'ECOFO Ruhata), Sidoru Cimana Issa et un certain Muvoma.

Un juge humilié et intimidé en commune Gitaramuka, province Karusi

En date du 24 avril 2017 en commune Gitaramuka, province Karusi, le juge du Tribunal de résidence de Gitaramuka a été injurié par une femme du nom de Kamanzi, membre de la Ligue des femmes du CNDD-FDD résidant sur la colline Ngayane, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi. Selon des

sources sur place, cette femme est venue déposer une plainte devant ce Tribunal et le Juge Président, après avoir apprécié l'affaire, l'a renvoyée devant un OPJ. N'étant pas satisfaite de la décision du juge, Kamanzi a injurié le Juge président devant le public et l'intimidant qu'elle va lui montrer que les « Bakenyerarugamba » de la Ligue des femmes du CNDD-FDD sont à respecter comme on respecte les Imbonerakure. En date du 25 avril 2017, le procureur de la République en province Karusi est venu en personne arrêter le juge président. Mais les collègues de ce dernier ont résisté. Le procureur de Karusi n'ayant pas la compétence, seul le parquet général près la Cour d'appel de Gitega pouvait émettre un mandat. La même source ajoute que le juge président vit la peur au ventre et s'attend à une éventuelle arrestation ou répression.

Des patrouilles nocturnes en province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 28 avril 2017 indique que des jeunes Imbonerakure créent une peur panique au chef-lieu de la province Makamba. Une stratégie mise en place d'amener des Imbonerakure originaires d'autres localités fait peur à la population. Ils effectuent des patrouilles nocturnes munis de gourdins. Cela se remarque depuis les préparatifs d'accueillir le chef de l'État au chef-lieu de la province Makamba pour les festivités de la journée internationale du travail et des travailleurs.

Deux employés du PAM arrêtés en province Ngozi

En date du 28 avril 2017, Salusi et Sadake, chauffeurs de nationalité Ougandaise de l'ONG PAM, ont été arrêtés par des policiers après avoir percuté le véhicule de l'Ombudsman burundais. Accusés de vouloir tuer l'Ombudsman, ils ont été détenus au chef-lieu de la province Ngozi.

Des arrestations massives en province Kayanza

En commune Kabarore, province Kayanza, il s'observe des arrestations massives des gens par des Imbonerakure et des policiers. Ces derniers disent que les gens vont vendre du café au Rwanda. Les gens sont arrêtés sans preuves.

A titre illustratif, en date du 14 avril 2017, une fille du nom de Ngabire et un garçon du nom de Nijebariko ont été arrêtés par la police et les Imbonerakure sur la colline Rukere commune Kabarore, province Kayanza et ils ont été incarcérés à Kayanza. On les avait ligotés ensemble.

En cette même date, quatre autres personnes ont été arrêtées, de la colline Manga, commune Kabarore, province Kayanza, certains ont été incarcérés à Ngozi et d'autres à Kayanza.

Un jeune Imbonerakure blessé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 14 avril 2017, le prénommé Hermès, un jeune Imbonerakure de la localité de Murambi, en commune Buganda, province Cibitoke a été blessé par machette au niveau de la tête par d'autres jeunes Imbonerakure de cette même localité en ivresse en ronde nocturne. Selon nos sources, ces Imbonerakure lui avaient rencontré dans un bistrot. Ces jeunes Imbonerakure lui obligeaient de leur acheter du vin de bananes.

Manifestation des membres du parti CNDD-FDD en province Ruyigi

Samedi le 22 avril 2017, les travaux communautaires ont été organisés dans toutes les provinces du pays. Le mot d'ordre était de dénoncer et refuser « la grâce en faveur des putchistes », demandé par le co-facilitateur Benjamin Mkapa.

A titre illustratif, en province Ruyigi, les travaux communautaires ont été faits au stade de Ruyigi et ont été clôturés par une marche manifestation, rehaussée par le Gouverneur de la province. Des chansons glorifiant le parti au pouvoir ont été entendues. Dans un haut-parleur, on entendait dire « pas de grâce pour les putschistes, il faut les condamner... ». Ils étaient tous du parti CNDD-FDD. Un des habitants s'est inquiété de voir comment les activités de développement communautaire sont devenues des activités du parti.

A Kayanza, des activités pareilles ont été organisées et rehaussées par le secrétaire général du parti CNDD-FDD. Des slogans effrayants ont été scandés.

A Cankuzo, après les travaux communautaires de construction de la clôture du stade de Cankuzo, les habitants de la localité ont tous étaient mobilisés pour participer à une marche manifestation où des slogans de haine et de violence ont été lancés. Ils disaient en ces termes : « *Nous soutenons le gouvernement du Burundi qui a refusé de négocier avec les putschistes, ennemis de la démocratie. Nous dénonçons la Belgique et toute force étrangère, celui qui osera envahir notre pays sera capturé,....* ». A la fin de cette manifestation, le Gouverneur de la province de Cankuzo, Désiré Njiji a prononcé un discours en répétant les mêmes mots.

Comparution de cinq étudiants de l'UB, Mairie de Bujumbura

En date du 19 avril 2017, cinq étudiants de l'UB ont comparu devant la chambre du conseil du TGI Mukaza, Mairie de Bujumbura. Tous ont été auditionnés sur la préparation du mouvement insurrectionnel contre le décret instituant le prêt-bourse. Un des étudiants était accusé de rébellion et ils avaient passé deux semaines au cachot du SNR avant d'être transféré à la prison centrale de Mpimba.

Des armes découvertes en commune Bisoro, province Mwaro

En date du 19 avril 2017 pendant la journée, 197 cartouches, 8 chargeurs et 2 baïonnettes ont été découverts sur la colline Kariba, zone Kanka, commune Bisoro, province Mwaro. Selon des sources sur place, ces armes ont été découvertes dans un champ de culture appartenant à Fabien Nziguheba.

Un convoi du PAM bloqué à la frontière Gasenyi, province Kirundo

En date du 21 avril 2017, depuis le matin, plus de 20 camions du PAM en provenance du Rwanda ont été bloqués à la frontière de Gasenyi entre le Burundi et le Rwanda. Selon des sources sur place, les camions étaient stationnés à la frontière depuis 9 heures. Ils contenaient des vivres qui étaient destinés à des réfugiés Congolais et aux Burundais qui connaissent une crise alimentaire et ce dernier transportait environ 300 tonnes de vivres, précise notre source. Selon la même source, ces camions ont été refusés d'entrer au Burundi car c'était écrit sur les sacs contenant ces vivres « Made in Rwanda ».

Un enfant brûlé en commune Busoni, province Kirundo

En date du 21 avril 2017, un enfant de 4 ans du nom d'Irishura, vivant sur la colline de Nyabisindu a été brûlé par sa marâtre. Selon des sources sur place, elle l'aurait plongé les mains dans le feu. Le petit garçon a été puni après s'être servi à manger sans qu'il ait obtenu la permission. L'enfant a reçu des soins et sa marâtre a été arrêtée.

Une personne victime de justice populaire en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 20 avril 2017, sur la colline Gatabo, commune Butaganzwa, province Kayanza, vers 19 heures, Samson Ndayikengurukiye a été brûlé par son père qui l'accusait de vol. Il a voulu se faire justice. L'administration est au courant mais elle n'a pas encore réagi.

Contribution forcée en commune Gihogazi, province Karusi

En date du 22 avril 2017, des Imbonerakure de la commune Gihogazi se sont emparés des ménages des collines de cette commune en imposant une somme de 500 fbu par ménage. Selon une source sur place, ils ont expliqué que ce sont eux qui assurent la sécurité et que chaque ménage doit donner sa contribution. La même source indique que bien que la population est en colère, elle n'ose pas dénoncer cette contribution forcée sous peur d'être exécutée par ces Imbonerakure.

Une personne tuée en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 14 avril 2017, vers 14 heures, en zone Ruce, commune Rugazi, province Bubanza, un policier Antoine Ndayisenga APN 082212, a tué sa femme à l'aide de son arme à feu. Selon nos sources, cette femme lui apportait ses 2 enfants et voulait aller se marier à un militaire venu de la mission de maintien de la paix en Somalie. Après avoir assassiné sa femme, Antoine Ndayisenga s'est caché et s'est tué aussi.

Une personne tuée en province Ruyigi

En date du 8 avril 2017, Gérard Hakizimana, commerçant, a tué sa femme du nom d'Emmanuella Niyimbeshjejo, sur la colline Nyamigina, zone Kabanga, commune Kinyinya, province Ruyigi. Selon nos sources, ce couple avait passé la soirée en train de se disputer. La femme a été retrouvée morte dans sa maison. La victime avait empêché son mari de prendre une seconde femme.

Une personne tuée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 11 avril 2017, vers 16 heures, sur la colline Saswe, commune Kayokwe, un présumé Damien a été tué par son frère Bucumi. Selon des sources sur place, la police serait par surprise entrée dans la maison de Bucumi vers 6 heures du matin pour chercher l'« Umudiringi » (boisson prohibée) fréquemment consommé par la population de Mwaro. Elle y a trouvé au moins 100 litres selon la population de la localité. Comme Bucumi et Damien n'étaient pas en bon termes suite aux problèmes fonciers, Bucumi a directement pensé que c'est Damien qui aurait informé la police qu'il a dans sa maison cette boisson. C'est vers 16 heures que Bucumi a pris une grosse pierre et l'a jeté sur Damien au niveau de la tête. Ce dernier est tombé par terre et Bucumi a pris une matraque pour l'achever. Le présumé auteur a pris le large avec sa famille.

Une personne morte au cachot du parquet en province Makamba

En date du 16 avril 2017, un détenu du nom de Jean Niyongabo, originaire de la colline Gicungwe commune Burambi, province Rumonge, est mort au cachot du parquet de Makamba suite au manque de soins de santé. Selon des sources sur place, ce dernier a demandé la permission d'aller se faire soigner sans succès. Jean Niyongabo était accusé par le parquet de Makamba d'escroquerie.

Irrégularités dans la mise en place des membres de la CVR dans les provinces Cibitoke et Kayanza

En province Kayanza, en date du 10 avril 2017, il a été organisé des élections des dirigeants de la CVR, l'administration avait uniquement invité les membres du parti au pouvoir ainsi que les proches du pouvoir. Officiellement, ceux qui devraient être invités étaient les représentants des associations, des églises et des partis politiques. A l'entrée de la salle, on donnait un petit papier à chaque personne où étaient inscrits les noms des personnes qui devaient être élues.

En province Cibitoke, les listes des membres de la CVR en communes Bukinanyana et Mabayi ont tardé à sortir car elles devaient transiter au sein du parti CNDD-FDD pour être amendées, selon nos sources. En

commune Rugombo, la liste a suivi les normes suite à l'intervention musclée des membres de la société civile.

Pénurie du carburant au sud du pays

Une information parvenue en notre rédaction en date 16 avril 2017 indique qu'il y avait une pénurie du carburant au sud du pays plus particulièrement dans la province de Bururi. Selon des sources sur place, les descentes sur terrain pour exécution des jugements et des constats faites par les cours et tribunaux sont momentanément suspendues. Les cas les plus parlants sont les transferts des prévenus arrêtés dans différents cachots de la province qui y restent détenus. Notre source précise que ce n'est pas seulement la police, les cours et les tribunaux qui sont bloqués mais également dans le secteur de la santé où les activités de supervision sont suspendues. Les conséquences ne se limitent pas seulement dans ces secteurs ci-haut cités, on observe aussi la hausse du prix des tickets de bus à 100 %, les prix des produits de première nécessité sont également revus à la hausse. La pénurie du carburant a été généralisée dans toutes les provinces du pays au cours du mois d'avril.

Une fouille perquisition en province Cankuzo

En date du 7 avril 2017, une fouille perquisition par les policiers accompagnés des administratifs à la base a eu lieu au quartier Ndava du centre urbain de Cankuzo à la recherche des boissons prohibées communément appelé « Umuraha ». Ils y ont trouvé des gens qui n'ont pas de cartes d'identité et les ont conduits au cachot mais ont été tous libérés les uns en cours de route moyennant une rançon de 5000 à 7000 fbu chacun.

Justice populaire en commune et province Rutana

En date du 8 avril 2017, vers 14 heures, sur la sous-colline Jobe, colline Mika, commune et province Rutana, François Sindayigaya, a été attrapé en flagrant délit en train de voler des pommes de terre dans un champ. Il a été exécuté par la population à l'aide des machettes.

Justice populaire en commune et province Gitega

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2017, une personne non identifiée d'environ 35 ans a été tuée sur la sous colline de Munyinya, colline de Mugoboka, zone Mungwa, commune et province de Gitega. Elle a été accusée de vol et a été victime de justice populaire. Les habitants de cette colline disent que le nombre de vol est inquiétant et que quand les voleurs sont conduits à la police ou à l'administration, ils sont libérés sans passer une nuit à la prison. Chrysostome Dushime, le chef de la zone Mungwa déplore le fait que la population se fasse justice elle-même en tuant les voleurs.

Justice populaire en commune Gitaramuka, province Karusi

En date du 9 avril 2017, une personne du nom Thérance Ndayikengurukiye, de la colline Ngayane, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi, a été tuée à l'aide des gourdins par la population qui l'ont accusé de vol de chèvre chez un certain Ntakarutimana. Les mêmes sources indiquent que sa famille a refusé de l'enterrer exigeant des enquêtes mais l'Administrateur a donné l'ordre au chef de colline de l'enterrer.

Une personne tuée en commune, Ndava, province Mwaro

En date du 7 avril 2017, un nommé Jérémie Bukuru a tué sa femme du nom de Noémie Bizumukama. Selon des sources sur place, c'était vers 5 heures du matin du 7 avril 2017 que Jérémie Bukuru a demandé à sa femme d'aller ensemble au CDS de Buziracanda avec son enfant. Arrives près de la rivière Kaniga

qui sépare la commune Ndava et la commune Rutegama de la province Muramvya, il a bandé le visage et la bouche de sa femme à l'aide d'un foulard pour qu'elle ne puisse pas appeler au secours. Il l'a ensuite poignardée à l'aide d'un couteau au niveau du cœur et du cou en présence de l'enfant avec qui ils étaient ensemble avant de prendre le large. Le soir du même jour, le présumé auteur a été arrêté par le commissaire provincial de Mwaro.

Suicide d'une personne en province Kayanza

Dans la nuit du 2 au 3 avril 2017, le nommé Melchior Minani, de la colline Ruharo, commune Muruta, province Kayanza, a voulu tuer sa femme du nom de Violette Hakizimana à l'aide d'une hache. Après avoir échoué à sa mission il s'est suicidé. Il semble que les conflits fonciers seraient le mobile. La femme s'est fait soigner à l'hôpital.

Une personne blessée par grenade en commune Mabanda, province Makamba

En date du 8 avril 2017, une veuve de plus de 60 ans a été blessée par grenade lancée par des personnes non identifiées en commune Mabanda, province Makamba. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient à l'origine de cette attaque. Une sentinelle de la compagnie de télécommunication Econet-leo a été arrêtée pour des raisons d'enquête.

Une personne menacée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 6 avril 2017, un OPJ du nom d'Urbain Baranyizigiye, de la commune Kiganda, province Muramvya, a été menacé par le chef du SNR dans cette localité prénommé Anicet. Il était en compagnie du secrétaire du parti CNDD-FDD en commune Kiganda en même temps le Directeur du Lycée Communal de Renga prénommé Rémy. Il a été forcé de libérer un prisonnier du nom de Ngiga le 6 avril 2017 alors qu'il avait été incarcéré le 5 avril 2017. Ngiga est un commerçant qui travaille avec le SNR. Il a été emprisonné parce qu'il a promis de l'argent à des personnes pour abattre les arbres de la propriété de son oncle.

Entraînements paramilitaires en province Rumonge

A Nkayamba, à quelques kilomètres de la ville de Rumonge, dans une localité de la réserve naturelle riveraine de la rivière Dama, il y a 3 mois que des jeunes Imbonerakure y font des entraînements paramilitaires. Les soirs de chaque vendredi, c'est la séance d'apprentissage de l'usage des fusils par ces derniers. Ces jeunes qui suivent ces instructions sont au nombre de 60 dont 2 par chaque colline où le parti CNDD-FDD dénomme « *Inama nshingiro* », comme le témoigne notre source. Les anciens combattants jouent un rôle d'instructeurs parmi eux, un certain policier dénommé Mwarabu, affecté au commissariat municipal à Bujumbura, poste Kamenge. Ces jeunes se rassemblent chaque samedi à la permanence de Nkayamba pour faire du sport.

Terreur semée par les Imbonerakure en province Kayanza

En date du 1^{er} avril 2017, des manifestations des Imbonerakure ont eu lieu au chef-lieu de la province Kayanza. Ils sont passés dans le quartier appelé « Ku Mukoro » où vivent beaucoup de personnes de la composante sociale Tutsi et 2 Imbonerakure se positionnaient devant chaque maison pour les empêcher de sortir.

Des coups de feu entendus en commune et province Bubanza

En date du 2 avril 2017, vers 23 heures, au chef-lieu de la province Bubanza, beaucoup de coups de feu ont été entendus dans cette localité. Selon nos sources, un policier en congé du nom d'Elissa Ndarushimana alias Baryimpere, en rentrant à la maison en provenance du cabaret, a rencontré au cours de la route des policiers en patrouille conduits par le commissaire provincial adjoint connu sous le prénom de Tharcisse. Ils ont commencé à le menacer et à le battre. Voyant qu'il est en danger, le policier Elissa Ndarushimana a désarmé l'un de l'équipe en patrouille et a commencé à tirer en l'air pour se créer un passage. Il a été dépouillé d'une somme de 550 000 fbu, de ses chaussures, de son pantalon et de son téléphone portable par ces policiers en patrouille, selon les mêmes sources. Après avoir remis cette arme, Elissa Ndarushimana a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

Une contribution forcée en province Cibitoke

La population de la province Cibitoke est obligée de contribuer une somme allant de 2 000 fbu et plus pour les constructions des permanences collinaires du parti CNDD –FDD en province Cibitoke. Selon nos sources, un commerçant doit payer plus de 100 000 fbu. Celui qui ne s'acquitte pas de cette contribution est menacé par des Imbonerakure qui le considèrent comme opposant politique. Beaucoup de gens donnent cette contribution à contre cœur pour sauver leur vie. Certains contributeurs reçoivent des reçus d'autres n'en reçoivent pas, selon les mêmes sources.

Les prisonniers de Murembwe malmenés par les autorités de cette prison

Un kiosque d'un certain Nathal Ndayongeje prisonnier à la prison de Murembwe et membre du parti MSD a été détruit et ses biens pillés par les chargés de sécurité dans ladite prison. Les sources de Murembwe disent que Nathal Ndayongeje serait accusé d'être à l'origine des incitations au soulèvement. Ce militant du MSD avait été arrêté le 8 mars 2014 lors des affrontements entre la police et les membres de ce parti à la permanence nationale. Les informations qui filtrent de la prison de Murembwe disent qu'il y aurait d'autres prisonniers qui seraient visés dans ce plan de malmenier les opposants. Il s'agit de certains militaires arrêtés après le 11 décembre 2015. C'est notamment major vital Ndhokubwayo alias Ruhiza, colonel Kadende et Nzisabira. Tous sont accusés de vouloir soulever les prisonniers. Les informations de cette prison indiquent que ce serait un prétexte pour que les agents du SNR puissent entrer dans cette maison carcérale afin de massacrer certains d'entre eux. Les mêmes sources ajoutent qu'il y aurait un plan de transférer quelques prisonniers pour les exécuter en cours de route.

Certains détenus de la prison de Murembwe dans la province Rumonge alertent qu'ils sont menacés par la direction de cette prison. Ceux qui sont visés sont les manifestants contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza surtout les membres du parti MSD. D'autres sont des militaires accusés d'avoir participé dans les attaques sur différents camps militaires en date du 11 décembre 2015.

Deux étudiants de l'ENS suspendus pour l'année Académique 2016-2017

En date du 6 avril 2017, Epipode Niyongabo et Eric Nirera, tous représentant des étudiants à l'ENS, ont été suspendus pour l'année Académique 2016-2017 alors qu'ils défendaient des intérêts des étudiants en grève.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

La hantise d'une rébellion imminente qui combat le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza est la source de multiples cas d'assassinats, de tortures, d'enlèvements et d'arrestations arbitraires et illégales.

Le phénomène de cadavres dont certains non identifiés démontre une fois de plus une situation de droits de l'Homme qui risque de dégénérer si des mesures ne sont pas prises pour contraindre le pouvoir à mettre fin à ces crimes impunis.

La crainte de voir les crimes contre les présumés opposants se généraliser est grande suite au retrait du Burundi de la CPI et à la minimisation de toute sorte de pression étrangère par le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue ITEKA recommande :

A) Au Gouvernement du Burundi

- De mettre fin sans tarder à la violence d'Etat et aux violations des droits de l'Homme en assurant la sécurité et la protection de la population sans discrimination ;
- De démanteler et désarmer la milice de la ligue des jeunes Imbonerakure qui sème la terreur dans le pays et qui s'est substituée à l'administration et aux corps de sécurité, au lieu de chercher à la légaliser ;
- De ne pas attiser le feu en mettant en avant des voies de violence dans la résolution du conflit politique en cours dans le pays ;
- De faire respecter le code de procédure pénale et le code militaire pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites et/ou traités par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De renoncer au projet de retrait de la CPI qui ne vise qu'à accentuer les violences et les violations de droits de l'homme ;
- De mettre fin à l'injustice et à la manipulation politique et ethnique, la source de tous les maux qu'a connu le peuple burundais depuis son indépendance.

B) A l'UA

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

C) A l'UE

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations ;
- De revoir minutieusement son système de paiement des militaires burundais en mission de paix afin de ne pas continuer à financer un gouvernement responsable de graves violations des droits de l'Homme.

D) Au conseil de sécurité des Nations Unies

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise.

E) A la Médiation

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines des femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

F) A l'EAC

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la Médiation.

G) A la population

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

H) A la CPI

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.